



L'INFORMATEUR

Le bulletin d'information de Saint-Placide

AVRIL 2011



Veillez prendre note que le bureau municipal ainsi que la bibliothèque municipale seront fermés les vendredi 22 avril et lundi 25 avril 2011, à l'occasion du congé de Pâques.

SOUPER DES BÉNÉVOLESCHANGEMENT DE DATE***

Veillez prendre note que le souper des bénévoles aura lieu le 30 avril prochain, à 18 h 30, à la salle Jean-Paul-Carrières, tel que mentionné dans la lettre adressée récemment à tous nos bénévoles. L'Informateur du mois dernier annonçait le souper pour le 16 avril mais nous avons dû en réviser la date. Nous nous excusons pour tout inconvéniént causé par ce changement de date. Si vous avez effectué du bénévolat au cours de la dernière année et que vous n'avez pas reçu de lettre, communiquez avec nous au 450 258-2305 poste 231.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Pâques arrivera bientôt et j'aimerais fabriquer un joli mobile pour décorer la bibliothèque.

Je fais appel à vous, petits et grands, pour m'aider à concevoir de beaux ornements ! Pour vous faciliter le travail, venez chercher à la bibliothèque un modèle de votre choix à découper et décorer à votre goût. Soyez créatifs tous les matériaux sont permis ! J'effectuerai un tirage parmi tous ceux qui auront participé ! Un coupon de tirage par ornement réalisé. Date limite : jeudi 21 avril, 16 h.

Chantal Breault,, responsable de la bibliothèque



Vous l'espérez depuis longtemps...

Les inscriptions en ligne seront bientôt disponibles pour nos activités de loisir !

CAMP DE JOUR 2011

PÉRIODE D'INSCRIPTION : DU LUNDI 2 MAI 2011
AU VENDREDI 13 MAI 2011.

Vous pourrez donc inscrire vos enfants au camp de jour 2011 par le biais de notre nouveau site d'inscription en ligne **dès le lundi 2 mai 2011.**

DÉTAILS PAGE 2



ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Le 4 avril dernier, lors de l'assemblée ordinaire, le conseil municipal a adopté les résolutions suivantes :

- ⇒ D'accorder une aide financière de 50 \$ à Habitat pour l'humanité ;
- ⇒ D'accorder un montant de 250 \$ à la Fondation Drapeau et Deschambault pour une publicité ;
- ⇒ De faire l'achat d'un espace publicitaire dans le Journal l'Éveil pour la semaine de l'action bénévole ;
- ⇒ D'adhérer au Carrefour Action Municipal et Famille pour la période du 15 mars 2011 au 14 mars 2012 ;
- ⇒ D'autoriser M. Daniel Lalonde, Directeur du Service des Incendies à participer au congrès de l'association des chefs en sécurité incendie du Québec ;
- ⇒ D'adhérer et payer la cotisation à Loisirs Laurentides pour 2011-2012 au montant de 110 \$ plus les taxes applicables ;
- ⇒ D'adhérer au Forum Jeunesse pour 2011-2012 au montant de 75 \$.

Prenez note que la prochaine assemblée ordinaire du conseil municipal aura lieu le lundi 2 mai 2011, 20 heures, au centre communautaire.



SÉCURITÉ PUBLIQUE

CRUE DES EAUX

Nous vous rappelons quelques règles de base en cas d'inondation.

Fermez tous les disjoncteurs desservant votre sous-sol, à savoir : chauffage, éclairage, électricité, chauffe-eau, pompe à eau. etc.

Si votre puits de consommation d'eau potable était contaminé par la crue des eaux, nous vous suggérons la méthode de décontamination suivante :

- ouvrir le puits ;
- y verser de 4 à 8 litres d'eau de javel ;
- ouvrir le robinet principal intérieur et y laisser couler de l'eau froide jusqu'à ce que vous détectiez une odeur de chlore ;
- fermez vos robinets pendant une période de douze heures et refaites couler l'eau froide pour éliminer les bactéries (brièvement) ;

N.B. en cas de doute, vous pouvez toujours faire analyser votre eau potable par un laboratoire accrédité dans ce domaine.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec l'inspecteur municipal, monsieur Jean-Claude Millette au 450 258-2305 poste 229.

LOISIRS ET CULTURE

CHRONIQUE BIBLIO

Heures d'ouverture :

Dimanche et lundi : Fermé
 Mardi et vendredi : 14 h à 21 h
 Mercredi et jeudi : 14 h à 16 h
 Samedi : 10 h à 12 h et
 14 h à 16 h

.....
 Veuillez prendre note que le club du rat biboche fera relâche pour la période estivale.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-PLACIDE

CAMP DE JOUR - ÉTÉ 2011



THÉMATIQUE DE L'ÉTÉ : LES SUPERS HEROS

Offert en collaboration avec le Comité des loisirs de Saint-Placide



Du lundi 27 juin 2011 au vendredi 19 août 2011
 9 h à 16 h
 (Durée de 8 semaines)

Camp de jour résident : 194.25 \$ **Camp de jour non-résident : 291.40 \$**
Service de garde résident : 120.00 \$ **Service de garde non-résident : 180.00 \$**

Inscriptions en ligne - Camp de jour de Saint-Placide

(du 2 mai 2011 au 13 mai 2011)

1. Dès le 2 mai 2011, rendez- vous sur le site internet de la Municipalité de Saint-Placide à www.municipalite.saint-placide.qc.ca .
2. Cliquez sur le bouton **ACTIVITES** des services en ligne et par la suite sur le **lien hypertexte** qui vous dirigera vers notre site d'inscription en ligne.
3. Créez votre dossier familial ou de membre. Veuillez prendre note que la carte d'assurance-maladie de l'enfant et le numéro d'assurance sociale du parent seront requis pour cette étape.
4. Procédez par la suite à l'inscription et imprimez-la. **Afin de valider l'inscription**, vous devrez nous faire parvenir votre paiement accompagné d'une copie de l'inscription que vous aurez imprimé **au plus tard le 18 mai 2011**.

Remettre **le paiement et l'inscription** au bureau municipal durant les heures régulières d'ouverture ou les déposer dans la boîte à lettre extérieure située à droite de l'entrée principale, ou les envoyer par la poste au 281, montée Saint-Vincent, Saint-Placide (Québec) J0V 2B0. **Nous offrons également l'option d'effectuer des paiements postdatés. Toutefois, les chèques totalisant le montant dû** devront accompagner l'inscription et le dernier chèque devra être daté **au plus tard du 27 mai 2011**. **Aucun paiement ne sera accepté après cette date et des frais de retard seront applicables.**

Pour toute information supplémentaire ou assistance, n'hésitez pas à communiquer avec madame Johanne Béliveau, coordonnatrice des loisirs et des communications au 450 258-2305 poste 231 ou par courriel à jbeliveau@municipalite.saint-placide.qc.ca





BABILLARD DES ORGANISMES



École
de l'Amitié

**BAZAR
AU PROFIT DES ENFANTS
DE L'ÉCOLE DE L'AMITIÉ**

Les parents de l'OPP organisent un bazar (vente de garage) qui se tiendra dans la cour de l'école,

le dimanche 5 juin prochain.

Tous les profits générés serviront uniquement aux enfants de l'école (sorties, matériel, ect...)

Pour cette activité de financement, nous sommes à la recherche d'objets encore en bon état dont vous voulez vous départir.

Nous ramassons également toutes les cannettes et bouteilles de plastique consignées. L'argent ainsi amassé ira également aux enfants.

Un contenant de récupération sera mis à votre disposition dans le hall d'entrée de l'école ainsi qu'à la Municipalité de Saint-Placide.

N'oubliez pas de surveiller les prochaines parutions du Pigeon Voyageur ainsi que le bulletin L'Informateur de la Municipalité de Saint-Placide.

Pour informations, vous pouvez communiquer avec mesdames :

Lyne Leblanc	450 258-3492,
Nathalie Gauthier	450 258-2450,
Kathleen Guilbault	450 258-4410
Chantal Audet	450 258-1834

Aux contribuables de la susdite municipalité
AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
Lise Lavigne
Directrice générale de la municipalité,



QUE la réunion du **conseil municipal du 2 mai 2011** se tiendra au 281 montée Saint-Vincent au **centre communautaire, à 20 h (au lieu de la salle Jean-Paul-Carrières)** afin de permettre à Élections Canada de tenir leur scrutin dans la salle Jean-Paul-Carrières.

DONNÉ à Saint-Placide, ce 11^{ème} jour du mois d'avril, de l'an deux mille onze.

Lise Lavigne
Directrice générale



**LIGUE AMICALE
DE BALLE-MOLLE DE
SAINT-PLACIDE**

La ligue amicale de balle-molle de Saint-Placide est à la recherche de joueurs de 18 ans et plus afin de débiter la prochaine saison de balle-molle.

Bienvenue à tous !

Informations (en soirée s.v.p.) :

Albert Sicard : 514 971-4811
450 412-9772

Pierre Laperle : 514 947-9772
450 258-1782



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

du *Festi-Vent sur glace*

Avis de convocation

Le Festi-Vent sur glace de Saint-Placide invite tous ses membres à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu :

MARDI LE 24 MAI 2011, à 20 heures

À la salle Jean-Paul Carrières située au 281, montée Saint-Vincent, Saint-Placide

Les personnes intéressées peuvent contacter M^{me} Bergot au (450) 258-4517 afin de connaître les conditions requises pour devenir membre, et ce, avant le 13 mai à 12 h. Il est à noter que **seuls** les membres pourront assister à cette assemblée et qu'il y aura élection des nouveaux membres du conseil d'administration. Les membres seront élus pour une période de deux ans soit jusqu'en mai 2013. **Seuls** les membres en règles peuvent se porter candidat pour un poste au conseil d'administration et doivent le faire savoir **par écrit** cinq (5) jours avant l'assemblée annuelle touchée par l'avis de mise en candidature.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec M^{me} Stéphanie Bergot au (450) 258-4517.

MODIFICATION RÉGLEMENTS GÉNÉRAUX

du *Festi-Vent sur glace*

Le Festi-Vent sur glace de Saint-Placide désire modifier deux points des règlements généraux soient :

ANCIEN RÉGLEMENT	NOUVEAU RÉGLEMENT
<u>RÉGLEMENT 2</u> <u>LE CONSEIL D'ADMINISTRATION</u>	<u>RÉGLEMENT 2</u> <u>LE CONSEIL D'ADMINISTRATION</u>
Article 2.1 Composition Le conseil d'administration est composé de cinq (5) administrateurs soit : trois (3) administrateurs nommés par le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Placide et deux administrateurs élus lors de l'assemblée générale annuelle des membres. Un maximum de deux administrateurs provenant de l'extérieur peuvent siéger au sein du conseil d'administration.	Article 2.1 Composition Le conseil d'administration est composé de sept (7) administrateurs soit : quatre (4) administrateurs nommés par le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Placide et trois administrateurs élus lors de l'assemblée générale annuelle des membres. Un maximum de deux administrateurs provenant de l'extérieur peuvent siéger au sein du conseil d'administration.

Comme vous pouvez le constater, après une année avec un conseil d'administration composé de (5) cinq administrateurs, nous désirons revenir à l'ancienne composition car elle nous permettait plus de latitude pour tenir les réunions.

NOUVEAU RÉGLEMENT
<u>RÉGLEMENT 2</u> <u>LE CONSEIL D'ADMINISTRATION</u>
Article 2.15 Réunion 2.15.1 Les réunions du conseil d'administration ont lieu le deuxième (2 ^e) mardi des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre. 2.15.2 Les réunions du conseil d'administration débutent à 19 h 30. 2.15.3 Des réunions spéciales peuvent être tenues lorsque nécessaire selon la disponibilité des administrateurs.

Ce règlement est nouveau et s'il est accepté, il sera ajouté aux règlements généraux pour encadrer les réunions du conseil d'administration. De cette façon nous réduirons les absences et permettront une meilleure efficacité.